



Renault Guyancourt-Aubevoye
1 Avenue du Golf 78288 Guyancourt Cedex
API - CTA G24 0 40
Tél 02 32 77 63 09 Fax : 02 32 77 61 45
Portable 06 82 45 48 18
sud.aubevoye@renault.com
Aubevoye le 10 Mars 2003 numéro 82

Mars et ça redémarre !

Cela fait un an qu'on est en veilleuse, dans l'attente de résultats concrets. Suite à notre mouvement de grève du 19 Mars 2002, la Direction a mis en place des groupes de travail sous l'appellation « CLIMAT SOCIAL ». Avec l'aide des salariés d'Aubevoye ces groupes de travail ont révélés tous les dysfonctionnements.

Apparemment ces groupes n'ont pas amélioré la motivation, la valorisation, l'évolution, le respect du salarié enfin l'ambiance générale à Aubevoye, bien au contraire :

« Chasser le naturel et il revient au grand galop ».

Malgré nos déclarations et nos mises en garde à la Direction en réunion de D.P, en réunion de C.H.S.C.T à Aubevoye et notre tentative en réunion plénière du C.E. de Guyancourt ; notre question sur le groupe climat social n'a pas été retenue par la Direction ainsi que par le secrétaire C.E (motif invoqué par la Direction : ce n'est pas une question C.E, c'est une question D.P).

« Il est grand temps pour nous, de rallumer nos phares ».

Quand est il réellement aujourd'hui :

Nous avons demandé à notre Direction locale d'intervenir sur plusieurs cas concrets à Aubevoye. Concernant plusieurs salariés du C.T.A (G6, G18 et G19), sans être « mauvaise langue » ces salarié(e)s sont : soit adhérent, soit ancien candidat aux élections ou délégué SUD. On a vraiment pas de chance, ou on a peut être trop d'adhérents ?

Sur ce, après le dernier cas récent, la section Syndicale SUD d'Aubevoye s'est réunie et a pris les décisions suivantes :

- Nous attendons des résultats positifs à nos demandes,
- Nous informerons le personnel par tracts,
- Nous ne déposerons plus de questions écrites pour les réunions D.P,
- Nous enverrons un observateur à cette réunion,
- Nous reprenons contact avec l'Inspectrice du Travail d'Evreux.

Au sujet du groupe « CLIMAT SOCIAL » :

Après la réunion mensuelle du C.E du mois de février, dans un couloir nous avons discuté avec la Direction de Guyancourt, qui nous a répondu qu'elle interviendrait auprès de Monsieur DUMAS.

Le dialogue social chez RENAULT ne doit pas être :

« Dites ce que vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer ».
On ne refait pas l'histoire, mais comme nous l'avions déjà écrit dans notre tract du 18 Mars 2002 :

**MESDAMES ET MESSIEURS LES DECIDEURS,
LA BALLE EST DANS VOTRE CAMP.**

08 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME. LES RETAITES DES FEMMES

Le niveau de retraite de chacun (e) est fortement lié au niveau de salaire perçu par la même personne au cours de son activité. Les inégalités de salaires conduisent donc « malheureusement » à des inégalités de retraites. Toutefois, par le jeu simultané des plafonnements pour les hauts salaires et des minima pour les bas salaires, la hiérarchie des retraites est un peu moins accentuée que la hiérarchie des salaires : le taux de remplacement est assez variable et peut aller de 50% pour des salaires élevés à 80% pour les salaires les plus bas.

Pour autant, quand s'ajoutent aux inégalités de salaires des inégalités professionnelles et sociales, c'est des retraites encore plus inégalitaires qui sont versées. C'est très fortement et très globalement la situation des femmes aujourd'hui en France. Si le constat sur la réalité des ces inégalités ne peut qu'être partagé, les réponses pour y porter remède doivent certainement être encore débattues au sein de chaque organisation membre de l'Union Syndicale G10 Solidaires. Il faudra conjuguer des revendications immédiates et de court terme avec des exigences de fond qui ne peuvent produire des effets que sur le moyen terme.

De fortes inégalités entre les retraites des hommes et les retraites des femmes.....

- En 2001, les femmes retraitées ont touché en moyenne 848 Euros par mois et les hommes retraités 1461 Euros, soit 73% en plus que les femmes.
- En ce qui concerne les seules pensions de droit direct (c'est à dire hors bonifications pour enfants et hors réversion), les femmes ont touché 650 Euros et les hommes 1383 Euros, soit plus du double. Chez les fonctionnaires, l'écart est moins grand : les pensions des hommes sont « seulement » 30% plus fortes que celle des femmes.
- Les bonifications pour enfants rapportent 2 fois plus aux hommes qu'aux femmes : 129 Euros contre 64 Euros par mois.
- Les femmes qui ont travaillé comme non salariées ont des pensions particulièrement faibles : 298 Euros pour les agricultrices, 312 Euros pour les commerçantes et 272 Euros pour les artisanes.
- Les écarts entre les pensions moyennes des hommes et des femmes sont plus forts dans le privé que dans le public.
- En 1997, 3 retraités sur 10 ont perçu une retraite inférieure au minimum vieillesse : parmi eux 83% de femmes. Ces faibles retraites concernaient 41% des femmes et 11% des hommes.
- Parmi les retraités, 85% des hommes ont effectué une carrière complète contre seulement 39% des femmes. En outre 60% des carrières incomplètes ont une durée inférieure à 25 ans. Les durées des carrières des femmes, particulièrement morcelées, expliquent le très fort écart entre les retraites féminines les plus basses et les plus élevées : le rapport entre le premier et le dernier décile est de 9.4 pour les femmes contre 4.3 pour les hommes.
- Les femmes prennent en moyenne leur retraite 2 ans plus tard que les hommes (pour augmenter leur trop faible nombre d'années de cotisation qui résulte des interruptions d'activité plus fréquentes chez les femmes (enfants, etc.).

SUD revendique à travail égal, salaire égal.....

Chez RENAULT on en est loin